



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-88159>

Département(s) de publication : **40**

Annonce n° **26-88159**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Communauté d'Agglomération du Grand Dax

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Evolution des documents d'urbanisme - Réalisation d'études environnementales et d'études dérogatoires à l'article L111-6 du code de l'urbanisme sur le territoire du Grand Dax

Description : La présente consultation a pour objet la réalisation d'évaluations environnementales et d'études dérogatoires à l'article L111-6 du code de l'urbanisme, sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax lorsque ces études sont nécessaires pour faire évoluer les documents d'urbanisme

Identifiant de la procédure : 00a6b0ed-c67b-4a25-bf02-3752eb80c8fe

Identifiant interne : 26GD098

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

Principales caractéristiques de la procédure : La procédure de passation utilisée est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 79311000 Services d'études

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Landes (FRI13)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 120,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : L'accord-cadre à marchés subséquents est passé pour un montant maximum par lot et par période en application des articles L. 2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-12 du Code de la commande publique. Chaque accord-cadre sera attribué à un seul opérateur économique. Cet accord-cadre s'inscrit dans l'unité fonctionnelle intitulée « Évolution des documents d'urbanisme », au sein de laquelle : - un lot a été confié à une centrale d'achats ayant elle-même procédé à leur passation selon une procédure formalisée. En application de l'article L.2113-4 du Code de la commande publique, le Grand Dax est ainsi réputé avoir respecté ses propres obligations de publicité et de mise en concurrence pour ce lot (lot 03 : Suivi de la modification simplifiée n°1 du SCoT et de la révision n°1 du PLUi-H - en cours) ; - Deux lots ont été ont été passés sans publicité ni mise en concurrence préalables conformément aux dispositions des articles R2122-8 et R2123-1 2° du code la commande publique (lot 01 : Observatoire de la consommation foncière - en cours - lot 02 : Analyse des marchés immobiliers et des dynamiques - en cours). Le lot 04 de la présente consultation fera l'objet d'un accord-cadre « composite » conclu avec un seul opérateur économique. Ce lot correspond pour partie à un marché ordinaire et pour partie à un accord-cadre à marchés subséquents. Les prestations relevant de la partie "marché ordinaire" concernent la réalisation d'une évaluation environnementale systématique rendue nécessaire conformément à l'article L.104-1 et suivants, R.104-12 du Code de l'urbanisme, ainsi qu'au décret n° 2021-1345 du 13 octobre 2021, dans le cadre de l'évolution du PLUi-H pour le projet de modification n°5. Les prestations relevant de la partie "accord-cadre à marchés subséquents" sont toutes les autres évaluations environnementales et études cas par cas nécessaires à l'évolution des documents d'urbanisme du Grand Dax.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 2

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 2

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Lot 04 : Evaluations environnementales et études cas par cas

Description : Le présent lot a pour objet la réalisation d'évaluations environnementales et études cas par cas pour un montant maximum annuel de 20 000 € HT.

Identifiant interne : 26GD098-04

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79311000 Services d'études

Options :

Description des options : L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 12 mois à compter de la date de sa notification. L'exécution des prestations sous forme de marché ordinaire du lot 04 débute à compter de la date de notification du contrat. L'accord-cadre est reconduit de façon tacite jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 48 mois. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire de l'accord-cadre, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux accords-cadres ayant pour objet la réalisation de prestations similaires

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Landes (FRI13)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 80,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Cette consultation comporte des conditions d'exécution à caractère environnemental et social dont le détail est indiqué dans le CCP. Le respect de ces dispositions est une condition de la conformité de l'offre. Une offre comportant des réserves ou ne respectant pas ces conditions d'exécution particulières sera déclarée irrégulière au motif du non-respect du cahier des charges. Chaque titulaire concerné devra mettre en œuvre tous les moyens dont il dispose pour respecter ces objectifs de développement durable dans le cadre de l'exécution des prestations. Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : Sur fonds propres. Certificats de qualifications et/ou de qualité demandés aux candidats de chaque lot : L'équipe devra comprendre : - un écologue - un paysagiste DPLG. La preuve doit être fournie par le candidat et peut se faire par tous moyens. Chacun des certificats précités pourra faire l'objet d'équivalence. Les entreprises étrangères pourront quant à elles fournir ceux délivrés par les organismes de leur état d'origine. En outre l'équipe doit maîtriser la

totalité des disciplines concernées par l'objet du lot auquel il répond et, notamment, avoir des compétences avérées en : - maîtrise des méthodes et outils d'évaluation environnementale stratégique ; - bonnes qualités relationnelles et rédactionnelles, - qualité d'animation et de communication. Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes : Pièces de la candidature telles que prévues aux articles L. 2142-1, R. 2142-3, R. 2142-4, R. 2143-3 et R. 2143-4 du Code de la commande publique : Renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner ; Renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles ; Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles. Pour présenter leur candidature, les candidats pourront fournir un DUME en complétant le DUME joint au dossier de consultation ou un DUME électronique en le complétant directement sur le site suivant : <https://dume.chorus-pro.gouv.fr/> Les candidats peuvent, également, fournir un DUME électronique via la plateforme de la Commission européenne. Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante : Le critère "Prix des prestations" (coefficient 35 %, soit une note sur 35) sera analysé au regard du montant TTC de la prestation indiqué par le candidat dans son acte d'engagement. Le critère « valeur technique » (coefficient 50%, soit une note sur 50) sera analysé à partir des éléments du cadre de mémoire technique concernant, pour la prestation relative à la réalisation d'une évaluation environnementale pour la procédure de projet de modification n°5 du PLUi-H du Grand Dax, la méthodologie et gestion de projet dans le respect du cadre établi dans le CCP : phases de la procédure, compétences mobilisées, méthodes proposées (réunions, visites ou études de terrain, échanges entre le bureau d'études et le Grand Dax notamment...). Le critère "Délai de réalisation" (coefficient 5 %, soit une note sur 5) sera analysé au regard du planning de réalisation proposé, conformément aux délais imposés dans le CCP, et joint en annexe du cadre de mémoire technique du candidat. Le critère "performance environnementale de l'offre" (coefficient 10 %, soit une note sur 10) sera analysé au regard des moyens mis en œuvre par le prestataire dans le cadre de la réalisation de la mission pour réduire son impact environnemental (mesures de limitation des déplacements, types de transport privilégiés, démarche mise en œuvre pour alléger l'impact carbone des flux numériques de ses livrables etc...) présentés dans son cadre de mémoire technique. Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <https://demat-ampa.fr> Cette demande doit intervenir au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des plis. Une réponse sera alors adressée, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, 6 jours au plus tard avant la date limite de remise des plis.

5.1.10 Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Le critère "Prix des prestations" (coefficient 35 %, soit une note sur 35) Le critère « valeur technique » (coefficient 50%, soit une note sur 50) Le critère "Délai de réalisation" (coefficient 5 %, soit une note sur 5) Le critère "performance environnementale de l'offre" (coefficient 10 %, soit une note sur 10)

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://demat-ampa.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://demat-ampa.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 16/10/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Le lot 04 fera l'objet d'un accord-cadre « composite » conclu avec un seul opérateur économique. Ce lot correspond pour partie à un marché ordinaire et pour partie à un accord-cadre à marchés subséquents. Pendant la durée de validité de l'accord-cadre, les marchés subséquents sont attribués après invitation du titulaire, par la plateforme du profil acheteur, à présenter son offre dans un délai précisé lors de cette demande. Cette invitation intervient lors de la survenance du besoin. Les offres des marchés subséquents seront transmises sur la plateforme du profil acheteur. En cas d'absence de nouvelle offre, chaque titulaire doit justifier par écrit de son impossibilité de répondre

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Pau

Informations relatives aux délais de recours : référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Lot 05 : Études dérogatoires à l'article L.111-6 du code de l'urbanisme

Description : Le présent lot a pour objet la réalisation d'études dérogatoires à l'article L.111-6 du code de l'urbanisme pour un montant maximum annuel de 10 000 € HT.

Identifiant interne : 26GD098-05

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79311000 Services d'études

Options :

Description des options : L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 12 mois à compter de la date de sa notification. L'accord-cadre est reconduit de façon tacite jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 48 mois. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire de l'accord-cadre, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux accords-cadres ayant pour objet la réalisation de prestations similaires

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Landes (FRI13)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 40,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Cette consultation comporte des conditions d'exécution à caractère environnemental et social dont le détail est indiqué dans le CCP. Le respect de ces dispositions est une condition de la conformité de l'offre. Une offre comportant des réserves ou ne respectant pas ces conditions d'exécution particulières sera déclarée irrégulière au motif du non-respect du cahier des charges. Chaque titulaire concerné devra mettre en œuvre tous les moyens dont il dispose pour respecter ces objectifs de développement durable dans le cadre de l'exécution des prestations. Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : Sur fonds propres. Certificats de qualifications et/ou de qualité demandés aux candidats de chaque lot : L'équipe devra comprendre : - un écologue - un paysagiste DPLG. La preuve doit être fournie par le candidat et peut se faire par tous moyens. Chacun des certificats précités pourra faire l'objet d'équivalence. Les entreprises étrangères pourront quant à elles fournir ceux délivrés par les organismes de leur état d'origine. En outre l'équipe doit maîtriser la totalité des disciplines concernées par l'objet du lot auquel il répond et, notamment, avoir des compétences avérées en : - maîtrise des méthodes et outils d'évaluation environnementale stratégique ; - bonnes qualités relationnelles et rédactionnelles, - qualité d'animation et de communication. Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes : Pièces de la candidature telles que prévues aux articles L. 2142-1, R. 2142-3, R. 2142-4, R. 2143-3 et R. 2143-4 du Code de la commande publique : Renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner ; Renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles ; Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles. Pour présenter leur candidature, les candidats pourront fournir un DUME en complétant le DUME joint au dossier de consultation ou un DUME électronique en le complétant directement sur le site suivant : <https://dume.chorus-pro.gouv.fr/> Les candidats peuvent, également, fournir un DUME électronique via la plateforme de la Commission européenne. Le critère "Prix des prestations" (coefficient 30 %, soit une note sur 30) sera analysé au regard du montant TTC de la prestation indiqué par le candidat dans son acte d'engagement. Le critère « valeur technique » (coefficient 50%, soit une note sur 50) sera analysé à partir des éléments du cadre de mémoire technique concernant la méthodologie et gestion de projet dans le respect du cadre établi dans le CCP : phases de la procédure, compétences mobilisées, méthodes proposées (réunions, visites ou études de terrain, échanges entre le bureau d'études et le Grand Dax notamment...). Le critère "Délai de réalisation" (coefficient 10 %, soit une note sur 10) sera analysé au regard du calendrier du cas pratique joint en annexe du cadre de mémoire technique du candidat. Le critère "performance environnementale de l'offre" (coefficient 10 %, soit une note sur 10) sera analysé au regard des moyens mis en œuvre par le prestataire dans le cadre de la réalisation de la mission pour réduire son impact environnemental (mesures de limitation des déplacements, types de transport privilégiés, démarche mise en œuvre pour alléger l'impact carbone des flux numériques de ses livrables etc...) présentés dans son cadre de mémoire technique. Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <https://demat-ampa.fr> Cette demande doit intervenir au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des plis. Une réponse sera alors adressée, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, 6 jours au plus tard avant la date limite de remise des plis.

5.1.10 Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Le critère "Prix des prestations" (coefficient 30 %, soit une note sur 30) Le critère « valeur technique » (coefficient 50%, soit une note sur 50) Le critère "Délai de réalisation" (coefficient 10 %, soit une note sur 10) Le critère "performance environnementale de l'offre" (coefficient 10 %, soit une note sur 10)

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://demat-ampa.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://demat-ampa.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 16/10/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Pendant la durée de validité de l'accord-cadre, les marchés subséquents sont attribués après invitation du titulaire, par la plateforme du profil acheteur, à présenter son offre dans un délai précisé lors de cette demande. Cette invitation intervient lors de la survenance du besoin. Les offres des marchés subséquents seront transmises sur la plateforme du profil acheteur. En cas d'absence de nouvelle offre, chaque titulaire doit justifier par écrit de son impossibilité de répondre

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Pau

Informations relatives aux délais de recours : référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Communauté d'Agglomération du Grand Dax

Numéro d'enregistrement : 24400067500151

Adresse postale : 20 Avenue de la Gare - CS10075

Ville : Dax cedex

Code postal : 40102

Subdivision pays (NUTS) : Landes (FRI13)

Pays : France

Adresse électronique : commande.publique@grand-dax.fr

Téléphone : +33558563940

Adresse internet : <http://www.grand-dax.fr>

Profil de l'acheteur : <https://demat-ampa.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Pau

Numéro d'enregistrement : 17640002600017

Adresse postale : 50 Cours Lyautey

Ville : Pau cedex

Code postal : 64010

Subdivision pays (NUTS) : Pyrénées-Atlantiques (FRI15)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-pau@juradm.fr

Téléphone : +33559849440

Adresse internet : <http://www.telerecours.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : e99f17f1-e281-4531-a787-20895d0001ce - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 11/09/2026 à 10:54

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 11/09/2026